

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2010**

PRESENTS: MM. DECRET, DUPONT, FAVRE, FRUTIGER,  
HINNEKENS, LEROY, LE GOUEF, MUGNIER.  
Mmes : MAZADIER, VITTOZ.

ABSENTS EXCUSES : Mmes HERREN, RAMAK  
Mrs BRIFFOD, NICOLO

SECRETAIRE : M. Cyrille LEROY

Madame le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19 heures et demande l'ajout à l'ordre du jour de l'assurance dommage ouvrage pour le presbytère et la proposition pour la reprise de l'épicerie par Monsieur ALVIN, ici présent.

### **Proposition reprise épicerie**

Monsieur Alvin se présente et dit être intéressé pour la reprise de l'épicerie dans laquelle il installerait son activité de boulangerie. Il maintiendrait l'épicerie mais diminuerait l'activité presse. Il demande la possibilité d'acheter le bâtiment. Il informe le conseil municipal qu'il est obligatoire de se mettre en conformité aux normes handicapés lorsqu'un local change d'activité.

Le conseil, dans sa majorité, souhaite ne pas vendre le bâtiment de l'épicerie, mais se montre très favorable à l'installation d'une boulangerie sur la commune. Il mandate le maire pour l'évaluation du coût de la mise aux normes handicapés du local. Le 1<sup>er</sup> étage serait condamné dans un premier temps. Madame le Maire se charge de proposer la location du bâtiment mis aux normes handicapés à Monsieur Alvin.

### **Association le P'tit creux**

Monsieur Stécy JORE nouveau président de l'association le p'tit creux, en charge des activités périscolaires, vient se présenter au conseil municipal. Madame le Maire remercie le bureau précédent pour son travail et confirme qu'un soutien administratif sera apporté à l'association pour l'établissement des salaires, du bilan financier et la gestion des inscriptions et des urgences.

### **Groupement de commandes**

Dans le cadre d'une convention, la commune de Nangy et le SYANE effectuerait un groupement de commandes pour les travaux d'aménagement de l'entrée Est sur le RD1205 et la route des Serves.

### **Assurance Dommage Ouvrage**

Le conseil municipal accepte le contrat de GROUPAMA pour l'assurance dommage ouvrage pour les travaux du presbytère.

### **Délégation du Conseil municipal au maire**

Une délégation est faite au maire par le conseil municipal.

### **Rapport sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement**

Les rapports 2009 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et le service assainissement sont présentés à l'assemblée qui en prend note.

### **ATSEM**

Un débat est lancé sur l'opportunité d'une ATSEM supplémentaire à mi-temps. La décision est reportée pour le prochain conseil après consultation avec le corps enseignant.

### **Echange terrain DETRY-SERVETTAZ**

La valeur du terrain échangé en face du cimetière est référencé au prix d'achat, c'est-à-dire 11 175 euros pour 2 235 m<sup>2</sup>.

### **Gestion informatique du secrétariat de mairie**

Le conseil municipal accepte la proposition de l'association des maires pour l'acquisition des logiciels e-magnus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et la maintenance de ce service.

### **Coefficient d'occupation des sols**

Le conseil municipal ne souhaite pas augmenter le COS lors de l'utilisation d'énergie renouvelable.

### **Divers**

Monsieur Leroy fait le compte-rendu de la commission de sécurité du bâtiment de la mairie par le SDIS.

La commune d'Aiguillon sur Mer remercie pour la subvention de soutien.

Un arrêté municipal est pris pour les grandes migrations.

Le conseil municipal est invité à la maison du Salève le 9 septembre.

Un cahier des charges est établi pour le mobilier de la future mairie, la consultation sera prochainement lancée.

La séance est levée à 22 heures.

A Nangy le 20 juillet 2010

Le Maire,

Fabienne VITTOZ